

# Union des Fabricants

Pour la Protection Internationale de la Propriété Industrielle & Artistique

MARQUES DE FABRIQUE

Dessins ou Modèles Industriels et Beaux-Arts

Fondée le 25 Août 1872, et déclarée le 28 Mai 1877

ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE

Siège Social: Hôtel de l'Union des Fabricants 89, RUE S<sup>t</sup> LAZARE (4, Avenue du Coq)

Adresse Télégraphique  
UNIFAB

TÉLÉPHONE  
142.94

PARIS le 12 Apût 1909

Messieurs ADOLPHO GORDO & MERCADO

45 Rua Sao Bento SAO PAULO

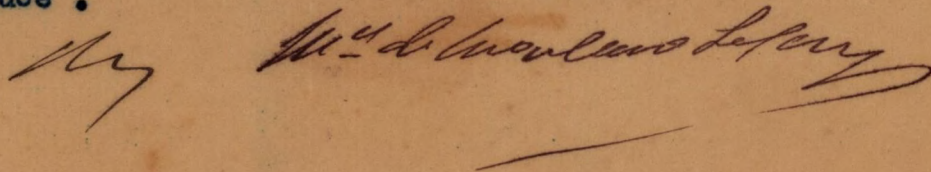
Messieurs,

**AFFAIRE TABLOID**-Nous avons l'honneur de vous accuser réception de votre cablogramme du 5 courant par lequel vous nous avez appris que vous pensiez être en mesure de nous procurer la soumission de M. Carlos Meisher sans qu'il soit besoin de mettre à votre disposition un dossier judiciaire .

Vous nous obligerez infiniment en vous occupant sans aucun retard d'obtenir la signature de cet acte de soumission car les intéressés se montrent très impatients d'apprendre que cette question est définitivement réglée .

Veillez agréer, Messieurs, avec nos remerciements anticipés, l'assurance de notre considération la plus distinguée .

LE DIRECTEUR DE L'UNION DES FABRICANTS





taires des noms de "Follet", "Yvon" et "Gibert" ayant préféré s'abstenir vous n'avez à prévoir, comme devant se joindre à l'action de Madame Vve A. Raynaud, que l'intervention de Mr. Labelonye, propriétaire de la marque "Ergotine Bonjean", et de M. G. Deglos, propriétaire du nom de "Guilliermond".

Vous trouverez sous ce pli la procuration de M. Labelonye et nous vous enverrons par l'un des plus prochains courriers celle de M. Deglos.

Enfin, le dossier de ces deux sociétaires sera complété par la remise d'expéditions de l'enregistrement international des marques "Ergotine Bonjean" et "Sirop de Guilliermond".

Veillez agréer, Messieurs, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

*[Signature]*

*de Maurice Lafey*